2025/2026

Équipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie du GHT Haute-Corse

Outil territorial d'expertise et d'amélioration des pratiques

1. Qu'est-ce qu'une EMA

L'Équipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie (EMA) est une **équipe hospitalière pluridisciplinaire** chargée de développer l'expertise en infectiologie et de promouvoir le bon usage des antibiotiques (BUA) **à l'échelle d'un territoire**. Préconisée par l'instruction du 15 mai 2020 relative à la prévention de l'antibiorésistance, elle **s'inscrit dans une organisation territoriale** visant à améliorer la pertinence des prescriptions, à sécuriser les prises en charge infectieuses et à harmoniser les pratiques professionnelles. Son périmètre d'intervention a vocation à couvrir les établissements de santé, les structures médico-sociales et les professionnels de santé de ville, en articulation avec les référents en antibiothérapie des établissements, le Centre régional en antibiothérapie (CRAtb) et les autres acteurs territoriaux de la prévention de l'antibiorésistance.

2. Missions cliniques et stratégiques

Expertise clinique en infectiologie

L'EMA apporte un appui aux professionnels de santé pour la prise en charge des infections complexes, sévères ou inhabituelles, les difficultés diagnostiques, les échecs thérapeutiques et la réévaluation des traitements anti-infectieux. Elle contribue à la pertinence des prescriptions, à la désescalade thérapeutique et à la sécurisation des parcours de soins.

Promotion de bon usage des antibiotiques

L'EMA accompagne les équipes dans la mise en œuvre des recommandations nationales et régionales, l'élaboration et la diffusion de protocoles, la formation des professionnels et l'évaluation des pratiques. Elle contribue au suivi des consommations d'antibiotiques et des indicateurs de qualité, dans une démarche d'amélioration continue.

Animation et coordination territoriales

L'EMA soutient les référents en antibiothérapie des établissements, favorise le partage d'expériences et contribue à la cohérence des pratiques à l'échelle du GHT. Elle participe à la structuration d'un réseau territorial de professionnels engagés dans le BUA.

Lutte contre le mésusage des anti-infectieux:

- Mesure et diffusion des indicateurs
- Appréciation des pratiques
- Surveillance d'utilisation des anti-infectieux ciblés
- Mesure de traçabilité de la réévaluation des anti-infectieux

Pilotage des stratégies optimisant la qualité des soins en terme de BUA, avec l'aide de la Commission des Anti-Infectieux (CAI) :

- Techniques diagnostiques
- Référencement de nouveaux anti-infectieux
- Protocolisation d'administration des anti-infectieux

Elaboration et diffusion des recommandations de bonnes pratiques d'utilisation des anti-infectieux

Organisation de promotion des outils d'aide de BUA

Préparation du programme des formations des prescripteurs

Collaboration avec le COPIL LIAS dans la lutte contre les IAS

Bilan annuel des action menées et préparation du programme d'actions de l'année suivante



Validé et financé par l'ARS (CPOM)
L'EMA fonctionne grâce à un financement dédié (FIR)



Multidisciplinaire
L'EMA comporte des agents de différentes professions



Actions dans les 3 secteurs
Actions prévues en ville, en ES, et en ESMS

3. Organisation et fonctionnement de l'EMA du GHT Haute-Corse

Date de mise en place et durée de validité

L'EMA Haute-Corse est une structure mise en place le 18 novembre 2024.

Champ de compétence

L'EMA Haute-Corse, avec le siège à Bastia, est un outil territorial d'expertise, de coordination et d'amélioration des pratiques au sein du GHT Haute-Corse: Centre Hospitalier Bastia, Centre Hospitalier Corte-Tattone et Centre Hospitalier Calvi. L'EMA du GHT Haute-Corse décline ces missions en tenant compte des besoins des établissements et des spécificités du territoire.

Son activité clinique repose notamment sur: des avis infectiologiques par téléphone, courriel ou, si possible, en présentiel; un RCP hebdomadaire consacré aux infections graves; la coordination des parcours de patients présentant des infections complexes, notamment au sein de l'hôpital de jour des maladies infectieuses et tropicales (HDJ MIT - UF 0526); le recours à la téléconsultation et la coordination des prise en soins à domicile, en lien avec l'HAD et les prestataires de soins, notamment pour l'antibiothérapie parentérale ambulatoire (OPAT).

L'activité stratégique de BUA comprend l'animation du réseau des référents en antibiothérapie, la formation et la sensibilisation des professionnels (ex. Journée Nationale d'antibiorésistance, webinaires, cours, colloque MIT bi-mensuel), ainsi que le développement d'actions adaptées aux enjeux locaux d'antibiorésistance. Elle favorise le partage d'expériences et de retours de pratiques, et accompagne la mise en œuvre de protocoles et d'outils d'aide à la prescription (animation de la CAI). Elle participe également à l'évaluation des pratiques professionnelles et au suivi des indicateurs relatifs au BUA (ex. ATBIR, réévaluation d'antibiothérapie à 48-72h, audits).

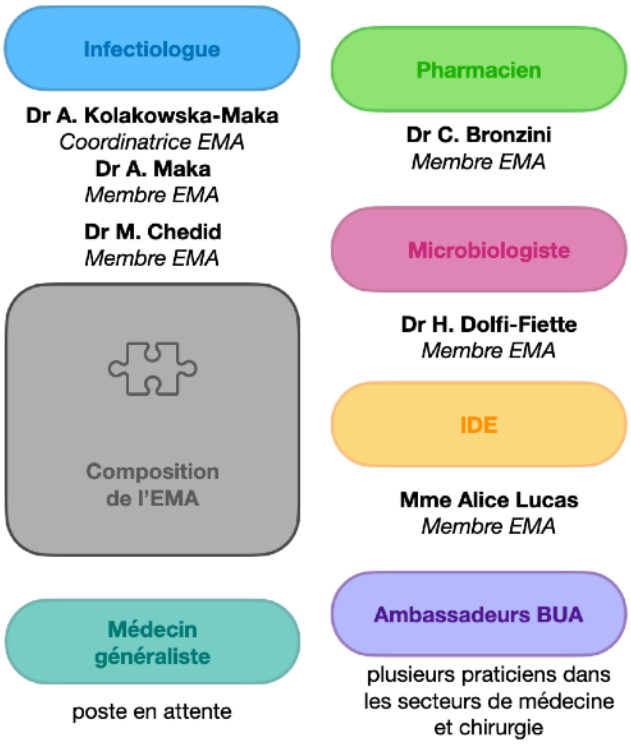

4. Quelle place dans la stratégie du GHT?

La circulaire DGOS/GOUV/2026/105 du 29 juillet 2026 relative aux GHT encourage le renforcement des coopérations, la mutualisation des ressources et la consolidation de l'offre publique au moyen d'une stratégie commune et d'un plan d'action territorial. Dans ce cadre, l'EMA constitue un dispositif de coopération clinique et de soutien au BUA. Elle contribue à : faciliter l'accès à une expertise spécialisée pour les établissements du territoire ; favoriser une prise en charge graduée et coordonnée des infections complexes ; harmoniser les pratiques diagnostiques et thérapeutiques ; renforcer la qualité et la sécurité des prescriptions anti-infectieuses ; mobiliser les compétences disponibles et développer les coopérations entre établissements et professionnels de santé. Son fonctionnement doit s'articuler avec la gouvernance médicale du GHT, les instances compétentes en matière de qualité et de sécurité des soins et les acteurs territoriaux de la lutte contre l'antibiorésistance.

PROJET EMA GHT HAUTE-CORSE

L'EMA travaille à l'élargissement du réseau des ambassadeurs du BUA ainsi qu'à l'extension de ses actions aux établissements de santé situés hors du GHT et aux médecins généralistes.

Par ailleurs, sous réserve des moyens disponibles, l'EMA prévoit de développer différents parcours en MIT, par exemple pour la prise en charge des infections urinaires récidivantes et de la maladie de Lyme.

